

## Conseiller en énergie partagée (H/F)

Contrat à durée déterminée de 2 ans

Cadre d'emplois  
des techniciens  
territoriaux  
(cat. B)

Pour plus  
d'informations

Fabien FRESNEL

05 45 38 03 85

### Description du poste

Sous la responsabilité du responsable du service énergie, vous animerez le service de conseil en énergie partagée (CEP). A ce jour, 23 communes membres ont choisi d'y adhérer. Vous serez en charge :

### Missions principales

**Promouvoir le service de conseil en énergie partagée en incitant les communes à adhérer au service et mettre en réseau les communes bénéficiaires**

**Sensibiliser, accompagner techniquement, informer les collectivités (élus, agents, utilisateurs)**

- Sensibiliser et informer sur la maîtrise des énergies renouvelables (ENR)
- Accompagner techniquement les projets de rénovation et de construction
- Accompagner techniquement les communes membres et faire le lien avec le centre régional des énergies renouvelables sur les projets d'installation d'ENR, notamment réseau de chaleur bois
- Conseiller et accompagner les communes membres sur les financements disponibles (subventions régionales, aides ADEME, certificats d'économie d'énergie)
- Accompagner les collectivités pour le suivi du marché de fourniture de gaz naturel et d'électricité

**Mettre en place le suivi des consommations d'énergie et d'eau à l'aide de l'outil « DeltaconsoExpert »**

- Former les collectivités à réaliser elles-mêmes le suivi sur le long terme

**Rédiger et présenter aux élus et techniciens des communes un bilan annuel des consommations et dépenses ainsi qu'un plan d'actions**

**Réaliser des études de faisabilités**

- Réaliser des diagnostics simplifiés des bâtiments communaux, proposer et de prioriser les actions
- Réaliser des diagnostics du parc d'éclairage public des communes, proposer et prioriser les actions

**Réaliser les bilans d'activités annuels pour l'ADEME et la Région**

**Participer au réseau régional / national des conseillers en énergie partagée**

### Spécificités du poste

- Lieu de travail : 25 Boulevard Besson Bey - 16000 Angoulême
- Temps de travail 37h du lundi au vendredi
- Poste éligible au télétravail
- Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) : B3

...

**Poste à pourvoir  
à compter du  
5 octobre 2022**

**Profil**

- Formation bac +2 ou +3, spécialisée en énergétique et/ou en thermique en bâtiment
- Sens du relationnel, aisance dans la communication, capacité de travailler en équipe et avec les autres services, les communes adhérentes et les partenaires
- Connaissances approfondies des techniques de maîtrise de l'énergie, ENR, acteurs de ces filières, contexte énergétique et environnemental, tarification de l'énergie
- Première expérience de gestion énergétique appliquée à un patrimoine (bâtiments, infrastructures...) ou dans le secteur des ENR
- Créativité et curiosité, autonomie et esprit d'initiative
- Capacité d'expression et d'argumentation écrite et orale, rigueur et méthode
- Connaissance des collectivités territoriales et de leur organisation (mécanisme de décision, modes de gestion administrative et financière, acteurs...)
- Maîtrise indispensable des outils informatiques (Excel, Word et Power Point)
- Détenir le permis B (de nombreux déplacements sont à prévoir)

**Postuler**

Si vous êtes intéressé(e), vous devez envoyer une lettre de motivation accompagnée de votre CV à Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération du GrandAngoulême : 25 boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME Cedex. Toutes les candidatures, si elles se sont manifestées dans les délais prescrits, seront examinées et suivies d'une présélection sur dossier. Il sera procédé au recrutement en choisissant le candidat (H/F) le mieux adapté au poste à pourvoir parmi les candidatures reçues.

**Merci d'adresser votre candidature avant le 08/09/2022 :**  
**[drh@grandangouleme.fr](mailto:drh@grandangouleme.fr)**